



Les trois femmes habitent le village et organisent une exposition de leurs œuvres à la bibliothèque communale jusqu'au 15 avril.

CÉLINE REUILLE

PAGE 5

RÉGION

NYON Vincent Lude ne doit pas vider le terrain de la route du Stand de toutes ses ferrailles pour samedi mais pour le 31 mars. Explications.

Seize jours de plus pour un grand nettoyage tant attendu

MARIE-CHRISTINE FERT
m-c.fert@lacote.ch

Les habitants de la route du Stand attendent avec impatience la date du 15 mars. Ils espèrent que les amoncellements dépassant du terrain loué par Vincent Lude à l'intersection du chemin de Terre Bonne seront enfin retirés. Lors du dernier Conseil communal, Robert Jenefsky, président du Parti indépendant nyonnais, est même intervenu, attendant de la Municipalité qu'elle apporte des assurances quant au respect de cette date. Il n'a pas eu de réponses. Lui et les autres riverains risquent d'être déçus, car cette date-butoir du 15 mars, annoncée par la Municipalité, ne concerne pas cette procédure judiciaire mais une autre!

Dans notre édition du 24 février, nous expliquions que Vincent Lude était confronté à deux actions devant la justice: l'une au Tribunal des baux, portant sur ce fameux terrain qu'il loue route du Stand, l'autre devant la Cour de droit administratif et public au sujet de son activité professionnelle. Le service des eaux, sols et assainissements (SESA) du Canton estimait que la vente de pièces détachées, sur le terrain familial qui débouche lui-aussi route du Stand, était en fait de l'autodémolition!

Un délai supplémentaire

Concernant le terrain en location, son propriétaire explique que, dans un premier temps, Vincent Lude avait jusqu'au 28 février pour libérer les lieux. Compte tenu du vo-



Le terrain sera-t-il débarrassé de toute cette ferraille fin mars? Cette photo d'archives a été prise le 22 février dernier. Depuis, on ne peut pas dire que la situation ait beaucoup évolué. ARCHIVES CÉDRIC SANDOZ

lume des ferrailles entreposées, il lui a donné une ultime prolongation jusqu'au 31 mars pour faire place nette. Il espère que son locataire respectera ses engagements. Si à cette date-là, le site n'est pas dégagé, il entend poursuivre son action. «Plusieurs pistes sont envisagées», dit-il.

Il ne pourra pas, en tout cas, solliciter directement le soutien de la commune. La municipale de la police, Elisabeth Ruey-Ray, rappelle que cette affaire a pour cadre un domaine privé. «Nous ne pouvons

intervenir que sur réquisition d'une autorité supérieure», affirme-t-elle. En la matière, il s'agit du Tribunal des baux. Et là-aussi, la procédure risque de prendre du temps. Car pour que ce tribunal se manifeste auprès de la Municipalité, il faudrait que le propriétaire demande à l'instance judiciaire de requérir pour une intervention forcée.

Visite cantonale

La deuxième affaire Lude a donc été initiée par le Canton. C'est dans ce dossier qu'il a

jusqu'au 15 mars pour se mettre en conformité. Etant donné qu'il s'agit d'un samedi, il a un petit délai supplémentaire. Du côté du SESA, on explique qu'une visite du site sera effectuée en début de semaine prochaine pour constater si oui ou non tout est en ordre. Si ce n'est pas le cas, Vincent Lude recevra un courrier mentionnant... un droit de recours possible.

Conclusion: le paysage nyonnais ne devrait pas subir de modification au cours du week-end... ◊

MORGES

Un «trou» comptable de huit cent mille francs pour l'ERM

«A raison de 70 000 francs par an, cela finit par faire un montant conséquent.» Vice-président du Comité de direction, Jean-Pierre Bourdon commente la nouvelle, qui a justifié la convocation mercredi d'une assemblée générale extraordinaire de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM). En l'espace de dix ans, des centaines de milliers de francs auraient, en effet, disparu des caisses de celle-ci.

«Une personnalité honorablement connue»

Le pot aux roses a été découvert il y a un peu plus d'une année. Comme l'explique le communiqué du Comité de direction, présenté aux membres du Conseil intercommunal, «en novembre 2012, il a été constaté, à l'occasion du bouclage d'anciens préavis, que les archives présentaient des avis bancaires et postaux au caractère suspect.» Une investigation plus approfondie, menée par la fiduciaire, fonctionnant comme organe de révision, a permis de chiffrer précisément le préjudice subi: 771 390 francs, évaporés dans la nature entre 1996 et 2007. Cet examen a abouti à la mise en cause de l'an-

cient trésorier de l'ERM, actif durant 29 ans, de 1980 à 2009. A noter que, personnalité honorablement connue, très investie dans la vie régionale, l'homme était également boursier de la commune de Morges.

Conseillers sous le choc

«Ces révélations ont fait l'effet d'un choc, surtout auprès du Conseil intercommunal, qui les découvrait, alors que nous savions depuis plus d'un an», poursuit Jean-Pierre Bourdon, qui n'hésite pas à parler de «surprise et de déception. Nous n'avons jamais eu le moindre doute quant à l'intégrité de cette personne, en laquelle nous avions une confiance absolue.» Une question a fusé: pourquoi l'assemblée a-t-elle été avisée si tard? Réponse invoquée: la mort, il y a deux ans, de l'auteur présumé et le secret de l'enquête, toujours en cours. La gravité des faits, «qui semblent constitutifs d'abus de confiance», pour le Comité de direction, a donné lieu à une dénonciation pénale. Jean-Pierre Bourdon n'exclut pas, enfin, une action civile contre la fiduciaire. «Il est étonnant que des professionnels n'aient rien décelé d'anormal, durant tout ce temps.» ◊ MR



Inaccessible au public, la station d'épuration du Bief. L'ERM compte, pour rappel, 14 communes membres et 3 abonnés. CÉDRIC SANDOZ

MÉMENTO

LA CÔTE Vente d'oranges pour Terre des hommes



MÉLANIE ROULLIER

Les 14 et 15 mars, les bénévoles de Terre des hommes (TDH) proposeront aux passants de s'engager pour que l'accès aux soins ne soit plus un luxe pour les enfants des zones défavorisées du monde. Ce week-end, 1500 personnes vendront 400 000 oranges sur quelque 200 stands. L'an dernier, plus de 850 000 francs avaient été ainsi récoltés. La vente aura lieu, notamment, à Nyon, Chavannes-de-Bogis, Signy et Vich. ◊ COM

TRÉLEX-COLOVREX Les 24km de tracés ont été équipés en tout juste une année.

Le gazoduc est désormais mis en service



Le chantier a démarré le 1^{er} mars 2013, il a fallu une année tout juste pour que le gazoduc soit opérationnel. DR/GAZNAT

La construction du gazoduc de transport entre Trélex et Colovrex (commune de Bellevue), commencée le 1^{er} mars 2013, s'est achevée à fin septembre. Après les différents tests et contrôles réalisés entre les mois d'octobre et décembre 2013, la mise en service de ce nouveau gazoduc et des postes d'interconnexion est effective depuis le 7 mars. Les 1508 tubes posés et soudés sur un tracé de 24 km (dont 15km sur sol vaudois) traversent 14 communes et remplissent les objectifs de renforcer la sécurité d'approvisionnement de Suisse occidentale et de répondre à l'évolution de la demande en gaz naturel dans la région genevoise.

Parmi les principaux défis rencontrés sur ce chantier, qui a mobilisé 35 corps de métiers et une centaine d'ouvriers, Gaznat relève les conditions météorologiques particulièrement défavorables de mars à mai 2013, qui ont nécessité une modification du mode opératoire afin de ménager les sols. Grâce à l'adaptation de la méthodologie des travaux, la planification prévue pour la mise en service a pu être maintenue.

Challenge technique et humain

Parallèlement aux contraintes liées à la météo, le passage de la conduite sous 50 routes et chemins, de même que sous 11

rivières, a impliqué une planification rigoureuse du chantier.

Pour Gilles Verdan, responsable des travaux chez Gaznat, «l'importance de la coordination d'un tel projet entre l'ensemble des intervenants a représenté un vrai défi humain, unique en son genre au vu des responsabilités et des profils professionnels très différents les uns des autres.»

La remise en état a été effectuée sur la majeure partie des terrains concernés par le tracé. Quelques secteurs feront encore l'objet d'une remise en état définitive dans le courant du printemps et de l'été.

L'inauguration officielle du gazoduc aura lieu ce printemps. ◊ COM